

Communiqué de presse • **Partenariat social**

Revendications salariales 2026: renforcer le pouvoir d'achat, assurer l'avenir

-
- > Baisse des salaires réels: les employé-e-s perdent 2.4% de pouvoir d'achat.
 - > La Société suisse des employés de commerce demande une augmentation générale des salaires allant jusqu'à 2%.
 - > La poursuite de formations continues ciblées reste essentielle au maintien de l'employabilité.
-

03.09.2025 – Pour 2026, la Société suisse des employés de commerce demande des augmentations générales des salaires allant jusqu'à 2% afin de renforcer le pouvoir d'achat. Le faible taux d'inflation prévu pour 2025 est l'occasion de combler enfin le besoin de rattrapage accumulé ces dernières années.

En 2025, le taux d'inflation prévu en Suisse devrait être relativement bas et se situer à environ 0.1%. Mais un coup d'œil sur les dernières années révèle un tout autre tableau: depuis la pandémie de coronavirus, le pouvoir d'achat des employé-e-s a globalement diminué de 2.4%. Les salaires nominaux n'ont donc pas pu suivre le rythme de l'inflation cumulée. Pour de nombreuses personnes, en particulier celles qui travaillent dans un secteur à bas salaires¹, cela représente une charge perceptible au quotidien.

La revendication de la Société suisse des employés de commerce

- > Des entreprises qui ont refusé à leur personnel la compensation complète du renchérissement au cours des dernières années, la Société suisse des employés de commerce exige une augmentation générale des salaires pouvant aller jusqu'à 2%.
- > Aux entreprises qui ont accordé la compensation du renchérissement ces dernières années, la Société suisse des employés de commerce recommande une augmentation des salaires réels, qui servirait notamment à compenser la hausse des primes d'assurance-maladie.

«Nos exigences ont clairement pour objectif de renforcer le pouvoir d'achat des employé-e-s», explique Michel Lang, responsable du partenariat social à la Société suisse des employés de commerce. «En effet, une évolution équitable des salaires ne tient pas seulement compte des taux d'inflation actuels, mais aussi de l'évolution des salaires réels de ces dernières années.»

Ces revendications s'appliquent dans la mesure des possibilités de chaque entreprise. Les PME touchées par la situation aux États-Unis ne sont naturellement pas toutes en mesure de compenser intégralement le retard accumulé pour leurs employé-e-s. Les entreprises ne doivent toutefois pas se servir de l'incertitude actuelle liée aux droits de douane américains comme prétexte pour refuser

¹ * La définition du bas salaire correspond aux deux tiers du salaire mensuel brut médian standardisé (cf. OFS). En font partie depuis 2022 les revenus inférieurs à CHF 4525.- par mois.

de manière générale la compensation du renchérissement, voire pour justifier une détérioration des conditions de travail », souligne Michel Lang.

Renforcer l'employabilité

Le monde du travail évolue rapidement en raison de la disponibilité de l'intelligence artificielle (IA) générative et exige un développement continu des compétences des collaborateurs-trices. C'est pourquoi la Société suisse des employés de commerce s'engage également en faveur d'une promotion ciblée des possibilités de formation continue. L'objectif est de garantir durablement la mobilité professionnelle et l'employabilité de tous-tes les employé-e-s. «En investissant aujourd'hui dans la formation, on pose les bases de l'innovation et de la stabilité de demain», poursuit Michel Lang. Dans les métiers du commerce et de la gestion d'entreprise en particulier, les changements technologiques engendrent constamment de nouvelles exigences, de l'analyse des données à l'utilisation d'outils basés sur l'IA.

Ceux et celles qui ne se tiennent pas constamment à la page, risquent de perdre pied sur le marché du travail. Michel Lang déclare à ce sujet: «Il y a bien longtemps que la formation continue n'est plus un événement ponctuel, mais un processus qui s'étend sur toute la vie.»

Le partenariat social, un facteur de réussite

«Un partenariat social solide fait avancer toutes les parties prenantes», affirme Michel Lang avec conviction: «Il crée de la confiance, favorise des conditions-cadres stables et permet de trouver des solutions pragmatiques.» Lorsque les partenaires sociaux collaborent, il en résulte de meilleures conditions de travail et des salaires plus équitables. Les employé-e-s, les entreprises et l'économie dans son ensemble en bénéficient. C'est une question de donnant-donnant: les entreprises profitent de l'efficacité croissante de leurs collaborateurs-trices. Il est donc grand temps que les entreprises investissent dans le pouvoir d'achat et l'employabilité de leur personnel.

Informations complémentaires et images gratuites disponibles sur:
secsuisse.ch/mediacorner

Autres informations **Michel Lang • Responsable partenariat social • T +41 44 283 45 53**
michel.lang@kfmv.ch

Communication • T +41 44 283 45 13
communication@secsuisse.ch

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Riche de plus de 150 ans d'histoire associative, elle est aujourd'hui la plus ancienne association d'employé-e-s encore active en Suisse. Sa vision «Renforcer l'humain. Ensemble, façonnons l'avenir.» place l'individu, en tant que personnalité, détenteur de connaissances et capital humain, avec ses besoins individuels, au centre de ses activités. Elle soutient et renseigne ses près de 35 000 membres et ses client-e-s pour toutes les questions qui touchent à leur carrière. La Société suisse des employés de commerce représente également les intérêts des employé-e-s du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, de la construction en bois, du trafic aérien et de la location de services dans le cadre d'environ 40 conventions collectives de travail et s'engage pour renforcer leur employabilité. Avec ses centres de formation et ses écoles (écoles professionnelles commerciales de base et de formation continue, la Haute école d'économie de Zurich (HWZ) et l'Institut suisse d'économie d'entreprise (SIB), elle est en mesure d'offrir à ses membres et client-e-s des formations orientées vers la pratique. En tant que responsable ou co-responsable de différents examens menant au brevet ou au diplôme fédéral, elle participe activement au développement du système de formation suisse. En savoir plus sur: secsuisse.ch.